

Gestion des salaires et assurances sociales 1

Cours - Standard

| Ref | Dates | Jours | Heures | Durée | Financement | CHF |
|--------|-------|-------|--------|-------|-------------|-----------|
| 325527 | | | | | | CHF 1'315 |

DÉFINITION

Au terme de cette formation, l'étudiant est capable d'établir des fiches de salaires dans différentes situations, d'effectuer les démarches administratives y relatives et de renseigner le personnel, conformément aux diverses assurances sociales et textes de loi en vigueur.

PRÉREQUIS

Bonnes connaissances de français et être à l'aise avec les chiffres.

PUBLIC

Le cours s'adresse à toute personne désirant :

- Travailler dans le domaine de la gestion des salaires
- Avoir des connaissances approfondies sur les décomptes salaires et les assurances sociales

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

Test final pour l'obtention du certificat ifage.

OBJECTIFS

Etre capable de :

- comprendre la politique de rémunération
- établir des décomptes salaire et des certificats de salaire
- gérer tous types de salaires
- connaître les bases du système Suisse des assurances sociales
- de répondre aux questions des collaborateurs relatives aux décomptes salaire conformément aux diverses assurances sociales et textes de loi en vigueur.

CONTENU

Le contenu est équivalent à la branche des salaires et assurances sociales dans le cadre de la formation du Certificat de Gestionnaire RH :

- Assurances sociales :

Connaître les bases du système des assurances sociales en Suisse.

Les buts des assurances sociales

Le concept des trois piliers

Les conditions d'octroi des prestations de l'AVS, AI, APG militaire et maternité, ALFA, AC, LAA et LPP

- Questions générales sur la rémunération :

Expliquer l'importance du salaire pour les entreprises et leurs collaborateurs. Expliquer les avantages et les inconvénients des différents types de rémunération (salaire fixe, salaire horaire, salaire à la pièce, salaire en nature, commissions, gratifications, primes, bonus).

- Décompte de salaires :

Etablir des décomptes et des certificats de salaire et répondre aux questions qui s'y rapportent (prestations de tiers, impôts à la source, etc.) Traiter les activités spécifiques aux primes, déductions et prestations des assurances sociales (AVS, AI, APG, AC, LAA, indemnité maladie, LPP, ALFA, APG maternité).

Méthode

Alternance de théorie et d'exercices pratiques

Matériel

Support de cours



INTERVENANTS

Fabrice Cellammare, formateur spécialiste de la gestion de salaire

CONTACT

E : andrea.munoz@ifage.ch

T : +41 (0)22 807 3053